

Afrique du Sud : Zuma dénonce devant la foule une "violation de ses droits"

@rib News, 04/07/2021 Source AFP L'ex-président sud-africain Jacob Zuma a dénoncé dimanche devant une foule de partisans une "violation de ses droits" par les juges qui l'ont condamné à la prison ferme, à quelques heures de l'expiration de son délai pour se rendre aux autorités.

"Mes droits constitutionnels ont été violés par ces juges", a lancé le leader charismatique devant les centaines de fidèles qui se sont rassemblés, au cours des derniers jours, devant sa résidence de Nkandla dans la campagne zouloue (Est). M. Zuma, 79 ans, condamné à 15 mois de prison ferme par la Cour constitutionnelle pour avoir refusé de témoigner dans le cadre d'enquêtes pour corruption d'Etat, a jusqu'à dimanche inclus pour se rendre de lui-même aux autorités. Sans quoi, la police a reçu l'ordre de l'arrêter dans les trois jours pour le conduire dans une prison où il commencera à purger sa peine. Mais la Cour a accepté samedi une demande du politicien stratège pour qu'elle revoie son jugement, dans une manœuvre pour éviter d'être placé derrière les barreaux au moins jusqu'à la nouvelle audience fixée au 12 juillet. "Quand j'ai vu la police ici, je me suis demandé comment ils allaient arriver jusqu'à moi, comment ils allaient passer à travers tous ces gens", a lancé l'ancien président, volontiers provocateur, en direction de ses soutiens qui ont scandé son nom lorsqu'il est apparu sur scène. Si la police "vient ici pour arrêter Ubaba (le père, en zoulou), elle devra commencer par nous", a déclaré l'AFP Lindokuhle Maphalala, l'un de ses partisans. Techniquement, cette nouvelle audience ne suspend pas le jugement de la Cour constitutionnelle, qualifiée d'"historique" et qui ne peut pas faire l'objet d'un appel. Mais Jacob Zuma "va appuyer l'idée même si c'est incorrect", explique à l'AFP une professeure en droit public à l'université du Cap, Cathleen Powell. Redoutant des tensions, l'ANC a envoyé une délégation dans la province du Kwazulu-Natal (Est) pour appeler au calme et la présence policière a été renforcée. Le président est accusé d'avoir pillé l'argent public pendant ses neuf années au pouvoir. En outre, dans les scandales, il a poussé à la démission et remplacé par l'actuel président, Cyril Ramaphosa. Certains craignent aussi que la condamnation de l'ancien président n'engendre une grave crise politique au sein de l'ANC. Miné par une guerre de clans, l'ancien chef d'Etat y compte cependant encore de fidèles soutiens opposés à l'actuel président. Au cours du week-end, des représentants de l'ANC ont rendu visite à l'ancien président dans sa demeure, connue pour avoir coûté à son propriétaire aux frais des contribuables pour 20 millions d'euros pendant sa présidence (2009-2018). Cyril Ramaphosa a fait de la lutte contre la corruption un cheval de bataille, mais il a lui-même été appelé à témoigner devant la commission d'enquête pour corruption. Jacob Zuma est par ailleurs jugé pour une affaire de pots-de-vin de plus de vingt ans. Il est accusé d'avoir empoché plus de quatre millions de rands (soit 235.000 euros au taux actuel) du français Thales, qui avait l'une des entreprises attributaires d'un juteux contrat d'armement d'une valeur globale d'environ 2,8 milliards d'euros.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});